Envoyé en préfecture le 06/06/2024 Reçu en préfecture le 06/06/2024 Publié le

IT DI L REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DI CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL WIUNICIPAL SÉANCE DU 05 JUIN 2024

Le cinq juin deux mille vingt-quatre à vingt heures et trente minutes le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Marie-Ange CAZALA-CROUTZET, la Maire.

PRÉSENTS: Mme. CAZALA-CROUTZET, Mme. DARETS, Mme. GUITARD, Mme. LABOURDETTE, M. BALASQUE, M. COURADET, Mme. LABAT, Mme. TOUZET, Mme. GARROCQ, M. COVEZ, Mme. GUÉRAÇAGUE, M. LE MERCIER, M. PÉMOULIÉ, Mme. DARRIGRAND, M. COM-NOUGUÉ

<u>REPRESENTÉS</u>: Mme. MARRACQ (pouvoir à Mme. LABAT), M. CHOQUET (pouvoir à Mme. DARETS), M. CLAVARET (pouvoir à Mme. CAZALA-CROUTZET), M. DELOT (pouvoir à M. LE MERCIER)

**EXCUSÉS**:

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. BALASQUE

**Délibération n° 24-06-24 :** Service ALE : Activités Ludiques Encadrées et aide aux devoirs – Tarification du service année scolaire 2024/2025

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que le service ALE : Activités Ludiques Encadrées a été créé pour les enfants de l'école Michel Verdier depuis la rentrée scolaire 2018/2019.

Ce service qui consiste en la possibilité pour les enfants de participer au sein de l'Ecole Michel Verdier le mardi et/ou le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 à des Activités Ludiques Encadrées et Aide aux devoirs, a intéressé un nombre important d'élèves.

L'année scolaire est scindée en 5 séquences de 6 à 8 semaines, au cours desquelles des activités diverses sont proposées aux enfants en fonction de leur âge.

Trois à six groupes d'âges sont constitués :

- Les grandes sections/CP (5- 6 ans)
- Les CE (7 8 ans) qui peuvent être divisés en CE1 et CE2
- Les CM (9 10 ans) qui peuvent être divisés en CM1 et CM2
- L'aide aux devoirs

Les inscriptions peuvent se faire:

- à la séquence pour une ou deux activités le mardi et / ou le vendredi
- à l'année pour une ou deux activités le mardi et / ou le vendredi.

La Maire propose de demander aux parents les participations suivantes pour l'accès aux activités :

Activités Ludiques Encadrées ou Aide aux devoirs	Séquence1	Séquence2	Séquence3	Séquence4	Séquence5	Année complète
1 activité par semaine	16€	16€	16€	16 €	16€	80€
2 activités par semaine	23€	23€	23 €	23 €	23 €	115 €

## COMMUNE DE BÉNÉJACQ (Pyrénées-Atlantiques)

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

5<sup>2</sup>L0~

Après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir delibere,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de poursuivre l'activité du service Activités Ludiques Encadrées et Aide aux devoirs, pour les enfants de l'école Michel Verdier dans les conditions qui ont été énoncées, **FIXE** le prix des activités comme indiqué sur le tableau ci-dessus à partir de la rentrée scolaire 2024.

Ainsi fait et délibéré à Bénéjacq, les jours mois et an que dessus et ont signé les membres,

Le Secrétaire de séance, Didier Balasque



Pour extrait conforme,

La Maire, Marie-Ange Cazala-Croutzet